

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 2 février 2016**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés (2) : M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE.

Date de convocation : 26 janvier 2016

**Délibération n° : 4-2016**

**Objet : Vente aux enchères de deux véhicules**

Dans le cadre du plan de réforme de ses immobilisations, la Ville de Dijon a organisé une vente aux enchères de véhicules.

Le garage municipal qui assure l'entretien de l'ensemble des véhicules du Centre Communal d'Action Sociale a considéré qu'il y a lieu de réformer deux d'entre eux :

- un véhicule Citroën Jumpy immatriculé DE-493-XN acquis en 1997,
- un véhicule Citroën Saxo immatriculé DF-763-YC acquis en 1998.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente des immobilisations réformées, ci-dessus énoncées, au titre de l'année 2016 ;
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève au total à 3 077,14 € ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

- 8 FEV. 2016

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général

  
Fabrice CHATEL



**PUBLIÉ LE - 3 FEV. 2016**